Municipalité de Compton
3, chemin de Hatley
Compton (Québec) J0B 1L0
Téléphone : 819 835-5584
Télécopieur : 819 835-5750
www.compton.ca

Le 23 janvier 2025

Avis important aux exploitants de gravières et sablières

Nous souhaitons vous informer qu'à compter de l'année 2025, la méthode de transmission des déclarations de tonnages sera modifiée et simplifiée.

Principaux changements :

1. **Assermentation non requise** : Après vérification, il a été confirmé que, sauf en cas d'exemption spécifique, il n'est pas nécessaire de faire assermenter une déclaration.

2. **Un seul formulaire à compléter** : Un formulaire unique vous sera transmis par courriel au début de chaque année. Ce même formulaire devra être utilisé pour **les trois déclarations annuelles**, mais **chaque déclaration devra être remplie séparément**. Nous vous recommandons de conserver une copie vierge de ce formulaire dans vos dossiers pour éviter tout oubli ou perte, il sera également disponible sur notre site web : https://www.compton.ca/municipalite/reglements-generaux/#Fonds-Voies-publiques/

3. **Rappels calendaires** : Nous vous fournirons également des rappels (« rendez-vous ») à ajouter à vos calendriers pour ne pas oublier de transmettre vos déclarations à temps. Veuillez noter qu'il n'est pas permis de remplir les 3 déclarations en début d'année, l'échéancier présenté sur les formulaires doit être respecté.

Si vous préférez recevoir 3 copies papiers pour vos déclarations par la poste, svp nous contacter et nous procéderons à l'envoi.

Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à communiquer avec :

Sandy Morin
Adjointe à la trésorerie
819-835-5584, poste 226
Courriel : taxation@compton.ca

Merci de votre collaboration.